AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS SUIVANTS
1116-04-2026 ET 1180-2026

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 7 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

- Règlement 1116-04-2026 modifiant le Règlement 1116-2022, tel qu'amendé, relatif à l'aqueduc et à son usage;
- Règlement 1180-2026 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Bromont;

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi. Ils sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville à la page suivante : https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/

Bromont, ce 5e jour du mois de mai 2026.

Marie-Pier Therrien
Greffière adjointe